



FORMATION DE SENSIBILISATION AU HANDICAP VISUEL POUR CEVENNES ECOTOURISME

voyage - handicap visuel - adaptation des hébergements - formation à la marche adaptée - rencontre

Azimut Voyage a été sollicité par Cévennes Eco-tourisme pour organiser une journée de sensibilisation au handicap visuel pour les membres du réseau. L'objectif étant de permettre aux hébergeurs de rencontrer des personnes déficientes visuelles et de se rendre compte en pratique de la réalité de ce handicap, mal connu, afin de pouvoir les accueillir dans leurs lieux d'hébergements. L'association Valentin Haüy, (AVH) à l'initiative de son vice-président Jean-Jacques Lafarge, a gentiment accepté de nous rejoindre au gîte La Soleillade, chez Elisabeth et Daniel, pour la journée.

DEROULÉ DE LA JOURNÉE

9h30/12h00 : Accueil et café de bienvenue, rencontres entre les différents intervenants.

Présentation par Anne-Laure Saby de Cévennes Ecotourisme, du sac à dos, des fiches écogestes écrites en braille. Présentation par l'équipe des voyages adaptés d'Azimut Voyage au Maroc et en Cévennes avec un support diaporama, suivie de celle de l'AVH et ses activités, par Jean-Jacques Lafarge, vice-président. Échanges entre les participants, explication du quotidien et des attentes des personnes déficientes visuelles.

Mise en pratique ! Visite du gîte La Soleillade afin de découvrir comment faire visiter un lieu d'accueil à des personnes déficientes visuelles.

12h/13h30 : Déjeuner partagé autour de spécialités cévenoles et moment de partage bien agréable.

13h30/14h15 : Découverte de la ruche d'Elisabeth et de ses habitantes, les abeilles noires, avec un stéthoscope et par le toucher, avec les explications éclairées d'Elisabeth et de Daniel.

14h15/17h00 : Visite d'Ardailers, sa fontaine, son temple, son église, découverte de l'architecture typique du village, histoire des camisards et maquisards. Poursuite par un ancien sentier emprunté par les fileuses et retour au gîte par de magnifiques petites ruelles.

17h00/18h00 : Poursuite informelle des échanges autour de petits gâteaux et d'un thé.

QUELQUES PETITS GESTES A RETENIR

LA TECHNIQUE de guide et la description, nécessaires pour comprendre l'espace, sont un gage de confiance mutuelle entre la personne guidée et son guide. La technique de guide garantit une marche adaptée au rythme du binôme : c'est la personne déficiente visuelle qui prend le guide par le coude en se positionnant un pas en arrière afin de ressentir, très précisément et naturellement par anticipation, les déclivités du sol et mouvements d'orientation.

LA DESCRIPTION, c'est une explication de l'organisation fonctionnelle d'un lieu ou celle du tracé d'un cheminement. Il y a toujours une part de subjectivité et c'est tant mieux ! Ainsi, par le dialogue, la personne aveugle ou malvoyante forgera sa représentation mentale. Allez à l'essentiel car la personne a beaucoup de choses à mémoriser (description du sol en rando, du lieu en intérieur...)

OUI, ON PEUT DIRE : « tu vois » à une personne aveugle ou très malvoyante car elle se formera elle-même une image de l'espace.

QUAND on est en présence d'une personne déficiente visuelle dans une pièce, favorisez le contact par une poignée de main et en vous présentant.

TOUJOURS prévenir la personne quand vous quittez la pièce pour qu'elle sache qui l'entoure.

N'HÉSITEZ pas à faire découvrir par le toucher et la description les espaces et les chambres.

Par exemple : « Nous empruntons un petit chemin en dalle pour rejoindre la chambre d'hôte située à droite du chemin, en haut de deux marches qui montent. Cette chambre est décorée de tissus indien (faites toucher). A droite du mur en pierre, le lit double. »



POUR sortir d'une pièce, passez toujours devant, la personne à votre coude. Resserrez votre coude, pour signaler le resserrement et la protéger des obstacles.

Ne vous mettez pas derrière elle en lui prenant les épaules pour la faire avancer.

COMMUNIQUEZ pour décrire votre environnement, vous pouvez aussi, devant un paysage ou un bâtiment, dessinez avec la main de la personne déficiente visuelle les crêtes ou hauteurs pour lui permettre de se rendre compte des volumes.

PENSEZ à signaler un escalier, une porte ou tout autre obstacle par un paillason ou des bandes rugueuses adhésives, éléments qui appellent à la vigilance. Le pied permet de lire l'environnement et de s'y adapter. Il est bien de doter les escaliers de rampes et de mains courantes. Les escaliers, s'ils ne sont pas signalés, peuvent être très dangereux, mais bien indiqués, ils ne posent aucun problème. Une personne déficiente visuelle ne voit pas mais a des jambes !

FAVORISEZ un maximum l'autonomie en prenant le temps, en arrivant dans votre lieu d'accueil, de faire le tour du propriétaire, même plusieurs fois pour que la personne puisse s'y déplacer seule. Repérez avec elle les éléments qui favorisent sa capacité à se repérer.

CERTAINES PERSONNES déficientes visuelles peuvent venir accompagnées de leur chien guide. Le chien guide favorise l'autonomie, le confort et la sécurité du déplacement de la personne déficiente visuelle. Les chiens dorment dans la même chambre que leur maître, mais sont très sages.

PRÉFÉREZ des chambres avec salle de bain et toilettes, pour plus d'autonomie et un vrai confort.

EVITEZ les chambres seulement accessibles avec des échelles et les lits superposés, d'accès difficile.

PRÉFÉREZ le service à l'assiette si vous faites table d'hôte et décrivez lorsque vous servez le positionnement des aliments (à gauche, le foie gras poêlé, à droite la purée de brocolis, en haut à droite la confiture d'oignon...).

ESSAYER de ne pas employer le mot attention dans tous vos débuts de phrase. Préférez dire : « Il y a deux marches qui montent » que « Attention il y a deux marches ! ».

IL FAUT prévoir généralement 1/3 de temps supplémentaire avec un public déficient visuel.

POUR QUE VOTRE lieu d'accueil soit accessible, il doit avoir de nombreux éléments de localisation, de repérage et d'orientation. Contrairement aux idées reçues, un immense hall sans obstacle n'est pas du tout adapté puisqu'il ne facilite pas le repérage et l'orientation. Mettez un tapis ou une bande qui permet de s'y déplacer pour aller du point A au point B. Préférez un lieu avec de nombreux recoins, des textures et matériaux différents (mur en pierre, en brique, en tissus, de petites niches, des tapis, etc.), des contrastes tactiles, des déclivités différentes. Tous ces éléments permettront de se repérer facilement.

VOTRE OBJECTIF en tant qu'hôte est de favoriser l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

LAISSEZ LES portes mi-ouvertes, signalées avec à leur pied un paillason ou une bande pour ne pas risquer que la personne se blesse.

PRENEZ le temps d'échanger et de partager l'amour de votre lieu !

Un grand merci à Daniel et Elisabeth, qui nous ont généreusement accueillis dans leur gîte, faits découvrir leur petit bout de montagne et son histoire, leur ruche et leurs bons petits gâteaux faits maison.

À l'AVH et Jean-Jacques Lafarge, pour avoir fait la route jusque dans nos contrées reculées et nous avoir éclairé sur de nombreuses questions.

À Cévennes Ecotourisme et plus particulièrement Anne-Laure pour nous avoir sollicités.

Paul Remise et Thibaut Chagnard, merci !

